



CHALLENGE MOBILITÉ

MARDI
16 MAI
2023

—
ALLONS TRAVAILLER AUTREMENT !



MODE D'EMPLOI SALARIÉS

Le Challenge Mobilité de l'agglomération de Cergy-Pontoise est une initiative lancée en 2018. Le Challenge propose aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Le Challenge Mobilité offre ainsi à chacun(e) la possibilité d'essayer un mode de transport plus sûr, plus économique et plus propre.



COMMENT ÇA MARCHE

Ce sont les établissements qui s'inscrivent et qui mobilisent leurs salariés pour que ceux-ci participent.



JE PARTICIPE ET J'EN PARLE AUTOUR DE MOI !

- Si mon établissement est inscrit, je contacte mon référent mobilité pour connaître les modalités de participation.
- Si mon établissement n'est pas inscrit je peux proposer qu'il le fasse et aussi me proposer comme référent.
- Le challenge est un défi collectif, j'en parle et je motive mes collègues.



JE TENTE DE REMPORTE LE PRIX « COUP DE COEUR » DU JURY

J'envoie une photo et un texte à mon référent mobilité présentant une action marquante que j'ai réalisé seul.e ou avec mes collègues.



LE 16 MAI, JE RELÈVE LE DÉFI !

Je m'organise pour venir au travail autrement que seul.e dans ma voiture : transports en commun, covoiturage, marche, vélo ou je choisis le télétravail...

Si j'opte déjà pour un mode alternatif au quotidien, je déclare mon trajet en ligne, car ma participation compte aussi. De plus, c'est l'occasion de partager mon expérience avec mes collègues. Une cérémonie de remise de prix sera organisée afin de récompenser les établissements lauréats.



JE PASSE UN MOMENT CONVIVIAL !

Cette journée se veut avant tout conviviale ! Je laisse parler mon imagination et propose à mon référent d'organiser un moment divertissant avec tous les participants, tout en respectant les mesures de distanciation physique qu'implique le contexte sanitaire : petits déjeuners à l'arrivée, pique-nique, vélobus, jeux concours... Je m'inspire des bonnes idées proposées sur le site du challenge.



JE DECLARE MON TRAJET

Je reporte les informations concernant mon trajet domicile-travail (uniquement le trajet aller) sur le site ou je le communique à mon référent s'il a la charge de les centraliser grâce au bulletin de participation qu'il m'aura transmis.